

Insécurité dans les cimetières de Libreville

Il vidait les tombes de gerbes de fleurs pour les revendre

IMM

Libreville / Gabon

Poursuivi pour vol aggravé de gerbes de fleurs dans un cimetière familial, Natanaël Mboumba Nguimbi a été arrêté et placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, en attendant son procès.

POUR avoir pris l'habitude de voler des gerbes de fleurs sur des tombes, Natanaël Mboumba Nguimbi va maintenant devoir rendre des comptes à la justice. En effet, ce compatriote, âgé d'une trentaine d'années, a été pris, dans la nuit du 11 au 12 juin dernier, vers 21 heures, en flagrant délit de vol de gerbes de fleurs dans un cimetière familial, par les éléments de la Garde républicaine (GR) en patrouille dans la zone de l'échangeur de Nzeng-Ayong. Selon la direction générale des Recherches (DGR), en charge de l'enquête, sieur Mboumba Nguimbi a été



Photo : IMM

Natanaël Mboumba et...

recruté, il y a trois mois, par son copain Inzaghui afin qu'il l'aide à nettoyer la concession d'un particulier. Mais depuis lors, le trentenaire ne percevait toujours pas sa paie. C'est que Inzaghui, dès que le patron lui remet le salaire mensuel convenu, garde tout pour lui, oubliant royalement de désintéresser son aide. « Pendant tout un trimestre, je galérais. Je n'avais pas de quoi manger et je dormais à la belle étoile, car je suis pour le moment sans domicile. Je me suis retrouvé



Photo : IMM

... son butin à la DGR.

dans l'impasse, du fait que mon copain qui m'avait amené travailler chez le Monsieur a fini par disparaître, et j'ignore là où il se trouve en ce moment. Vous comprenez que je n'en pouvais plus », a expliqué le mis en cause pour tenter de justifier son acte. Le comble, ajoute-t-il, c'est qu'il ne peut même pas s'adresser au patron, puisque celui-ci ne le connaît pas, ayant été embauché par son copain Inzaghui. Pour résoudre ses problèmes d'argent, Natanaël

Mboumba Nguimbi prend finalement la mauvaise décision de se lancer dans la vente des gerbes de fleurs posées sur des tombes. Il faut pour cela d'abord les sortir du cimetière. La nuit fera l'affaire. **INTERPELLATION** • C'est donc nuitamment qu'il s'introduit frauduleusement, cette nuit du 11 au 12 juin, dans la concession du boss où se trouve le cimetière familial, puis y dérobe quatre couronnes de fleurs. Malheureusement pour lui, pendant qu'il est en train d'opérer, des élé-

ments de la GR en patrouille passent par là. La présence, si tard, d'un individu à pareil endroit n'échappe pas à leur attention. C'est ainsi que Natanaël est neutralisé, puis conduit dans les locaux de l'antenne anticriminalité de la direction gendarmerie des Recherches, sise au camp Roux, où il est placé en garde à vue pour nécessités d'enquête. Problème cependant: les agents enquêteurs n'ont toujours pas pu rencontrer la partie adverse pour faire progresser leurs investigations. Autrement dit, il n'y a pas de plaignant jusqu'à ce jour. Cela a certainement retardé le bouclage de l'enquête préliminaire. Mais qu'à cela ne tienne ! Le Ministère public s'est auto-saisi et a décidé de poursuivre le suspect pour vol aggravé. Au final, Natanaël Mboumba Nguimbi a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, où il médite sur son sort, en attendant son procès.

Lutte contre les stupéfiants à Bitam...

35 bottes de chanvre indien trouvées dans un sac de riz

AEE

Libreville/Gabon

LA brigade de gendarmerie centre de Bitam a interpellé, en milieu de semaine, deux individus voyageant à bord d'un véhicule de transport en commun. Motif: John Ella Allogho et Aristide Essono Toung étaient en possession d'un sac de riz contenant 35 bottes de chanvre indien. Au cours de l'interrogatoire dans les locaux de la gendarmerie, Aristide Essono a catégoriquement

nié être mêlé à cette affaire. Désignant John Ella comme seul et unique responsable du colis. Et Essono Toung d'expliquer qu'il revient de Kye-Ossi (Cameroun), pour des soins. « J'ai pris un taxi pour Bitam. Une fois au village Oveng-Essandone, mon ami John Ella Allogho est monté dans le même taxi avec un sac dont j'ignorais, à première vue, le contenu. Mais, par l'odeur qui se dégageait, j'ai su la nature du colis. Je ne connais rien de cette histoire. Je considère John Ella Allogho comme un grand-frère du quartier.



Photo : D.R

Les deux trafiquants présumés attendent leur procès.

C'est tout», a-t-il poursuivi pour se défendre. Sauf que sa version des faits n'aura nullement convaincu les Officiers de police judiciaire (OPJ).

Car, en creusant davantage, ils finiront par découvrir que les deux hommes sont de connivence dans cette affaire de trafic de chanvre indien dans la ville de Bitam. Une fois l'enquête préliminaire bouclée, les deux suspects ont été présentés devant le parquet d'Oyem. Après audition, le juge d'instruction les a inculpés pour détention et commercialisation de chanvre indien, puis les a placés sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem. Dans l'attente de leur procès.

... et au Niger

Saisie record de trois tonnes de cannabis à Niamey

AFP

Niamey/Niger

TROIS tonnes de résine de cannabis, probablement en provenance du Maghreb, ont été interceptées par les autorités nigérienne, une saisie record dans ce pays. "Cette prise de trois tonnes de résine de cannabis peut s'évaluer à trois milliards de CFA (4,5 millions d'euros)", a indiqué le ministre nigérien de l'Intérieur Mohamed Bazoum devant la presse. Douze personnes dont des

Nigériens, des Maliens, des Marocains et des Algériens impliqués dans ce trafic ont été arrêtés et écroués à la prison de la capitale, selon le ministre. La drogue était dissimulée dans des caisses de fruits et légumes. Une partie est écoulée localement mais l'essentiel est généralement camouflé dans des sacs d'aliments pour le bétail puis réexporté vers les marchés des pays de la sous-région, a expliqué la police. Les services de renseignements ont eu vent depuis



Photo : D.R

Vue partielle du stock de drogue saisi à Niamey.

avril de l'entrée de "dix tonnes" de cannabis à Niamey, mais n'ont réussi à mettre la main que sur les trois tonnes, a déploré le ministre. Les "sept" autres tonnes sont "peut-être encore sur le territoire national" ou ont déjà "passé nos frontières", a-t-il reconnu. Au Niger, les saisies records de stupéfiants et de médicaments contrefaits se sont enchaînées depuis 2017. En mai, la police nigérienne a saisi plus de 29 tonnes de faux médicaments.

Faits d'ailleurs

Un couple fait l'amour dans l'avion devant les passagers

Un couple a pris l'avion pour se rendre à Mexico pour des vacances lorsque, dans l'appareil, ils ont surpris un autre couple en train de faire l'amour. Ils ont alors pris leur smartphone et ont filmé la scène. Il y avait d'autres passagers dans l'avion mais, visiblement, il n'y avait que le couple qui filmait qui s'est rendu compte de la situation.

Deux retraités tués à l'arme blanche

Les corps sans vie de deux retraités ont été retrouvés, mardi, dans une maison de Saint-Marcelles-Sauzet (France). La propriétaire des lieux, une femme de 84 ans, et l'homme, âgé de 68 ans, ont été sauvagement tués à l'arme blanche. Le sexagénaire aurait également été frappé avec un objet contondant. C'est la femme de ménage qui a fait la macabre découverte et qui a donné l'alerte. La piste du double meurtre est privilégiée. L'homme était une connaissance de longue date de l'octogénaire et venait régulièrement la voir. Une des victimes gisait au pied de l'escalier de la maison, l'autre dans le jardin. Chacune était recouverte d'un linge. Une vitre a été brisée et des traces de sang ont été lavées sommairement à l'eau. Des objets auraient été déplacés dans l'habitation. Le ou les meurtriers connaissait-il sa victime ou s'agit-il d'un cambriolage qui a mal tourné ? Des autopsies seront pratiquées.

Pour avoir refusé une gâterie, il la met dehors

Une femme, âgée d'une quarantaine d'années, s'est rendue au domicile de son ex-compagnon à Pontarlier (France), afin d'être hébergée pour la nuit. Ce dernier a accepté et le couple s'est remis ensemble le temps du week-end. Dimanche, l'homme a demandé à la femme une faveur sexuelle qu'elle a refusé. Fou de rage, il l'a sorti de force de l'appartement et l'a laissée nue, sur le trottoir. Puis, quelques minutes après, il lui a jeté ses habits par la fenêtre. Des passants, pensant que la quadragénaire avait été violée, ont appelé la police. Les agents sont arrivés sur les lieux et ont interrogé le couple. La femme a porté plainte, le compagnon a été relâché et sera peut-être poursuivi.